



AVIS

Le présent document a été révisé par l'autorité technique et ne contient pas de dispositions visant des marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues initialement doivent continuer de s'appliquer.

**PLAN D'ÉVALUATION TECHNIQUE
POUR
LA CEINTURE DE PANTALON
NNO 8440-20-006-2690**



**BPR : DAPES
OPI : DSSPM**

Canada



**© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de la Défense nationale
© Her majesty the Queen in Right of Canada as represented by the Minister of National
Defence**

1.0 GÉNÉRALITÉS

- a) La présente évaluation technique vise à garantir que la fabrication de la ceinture de pantalon respecte toutes les exigences définies dans les critères d'évaluation techniques du **tableau 1** ci-dessous, la demande de soumissions, art. 4.1.1.1, de même que les dessins et les spécifications fournies.
- b) L'équipe d'évaluation utilisera le tableau des critères d'évaluation techniques (**tableau 1**) pour confirmer la conformité en cochant la case appropriée, conforme (C) ou non conforme (NC).

2.0 EXIGENCES OBLIGATOIRES

- a) Tous les soumissionnaires doivent fournir un échantillon préalable à l'attribution du contrat qui respecte toutes les exigences sauf la couleur de la sangle. Se reporter au document d'invitation à soumissionner pour plus de détails.
- b) Tous les soumissionnaires doivent fournir les exigences techniques de tous les fils, de la sangle et de la boucle utilisés dans la fabrication de la ceinture.
- c) Tous les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères spécifiés au tableau des critères d'évaluation techniques (tableau 1).

3.0 CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUES

Exigences obligatoires	Conformité requise	Méthode d'évaluation	Conformité		Remarques
			C	NC	
3.1 Spécifications et dessin de fabrication de la ceinture de pantalon					
a. Les inscriptions sur la ceinture de pantalon doivent être estampillées de façon lisible à l'encre blanche indélébile en français et en anglais.	Échantillon	Inspection visuelle			
b. Les lettres et les chiffres mesurent 6 mm (1/4 po) de hauteur.	Échantillon	Inspection visuelle et mesure			
c. Toutes les coutures et tous les points sont conformes aux exigences de fabrication visant la ceinture de pantalon conformément aux dessins de fabrication et aux spécifications.	Échantillon	Inspection visuelle et mesure			
d. Les mesures sont conformes aux tolérances indiquées sur les dessins de fabrication de la ceinture de pantalon.	Échantillon	Inspection visuelle et mesure			
e. La sangle doit être coupée à chaud ou thermocollée pour empêcher l'effilochage.	Échantillon	Inspection visuelle			
3.2 Certificat de conformité					
a. Sangle. La ceinture doit être fabriquée conformément aux spécifications et aux dessins de fabrication de la ceinture de pantalon.	CC	Vérification du CC			
b. Fil. Le fil doit être conforme aux spécifications et aux dessins de fabrication de la ceinture de pantalon.	CC	Vérification du CC			
c. Boucle. La boucle doit être conforme aux spécifications et aux dessins de fabrication de la ceinture de pantalon.	Échantillon	Inspection visuelle			

Tableau 1. Critères d'évaluation techniques